



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE INTÉGRALE

Bastia, le 17/03/2021

Commune de Calacuccia

Les électeurs et électrices français inscrits sur les listes électorales de la commune de Calacuccia ainsi que les ressortissants Européens inscrits sur la liste électorale complémentaire municipale sont convoqués pour procéder à l'effet d'élire le conseil municipal de la commune le :

Dimanche 02 mai 2021

Si les sièges vacants n'étaient pas pourvus au premier tour de scrutin, il sera procédé à un second tour de scrutin le dimanche 09 mai 2021.

Les candidatures seront reçues à la préfecture de Haute-Corse dans les conditions suivantes :

- pour le premier tour de scrutin, le jeudi 08 avril 2021 de 09 h00 à 17h 00 au jeudi 15 avril 2021 de 09h00 à 18h00 ,
- pour le second tour de scrutin, le cas échéant, du lundi 03 mai 2021 de 09h00 à 17h00 au mardi 04 mai de 09h00 à 18h00.

Dans la mesure du possible, au vu des contraintes sanitaires, il est demandé aux candidats d'annoncer leur venue en préfecture afin de faciliter leurs démarches en prenant rendez-vous soit par courrier électronique (pref-elections@haute-corse.gouv.fr) ou encore par téléphone au 04.95.34.50.00

**Direction
du cabinet**

Tél. : 04 95 34 51 63 - 06 80 38 45 01
Mél. : marie-dominique.fornesi@haute-corse.gouv.fr
Communication interministérielle

Rond point du Maréchal de Haucloque
20401 Bastia CEDEX